

## **Développement territorial et développement durable : Vers une approche conceptuelle intégrée**

### **Territorial Development and Sustainable Development: Towards an Integrated Conceptual Approach**

**Soufiane Rhazzane<sup>1\*</sup>, Mustapha Ahachmi<sup>1</sup>, Youssef Ganoune<sup>2</sup>, Asmae Annoure<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> *École Nationale de Commerce et de Gestion d'Agadir, Université Ibn Zohr, Maroc.*

<sup>2</sup> *Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Meknès, Université Moulay Ismail, Maroc.*

\*Corresponding author: [soufiane.rhazzane@gmail.com](mailto:soufiane.rhazzane@gmail.com)

---

## **Résumé**

Face aux défis multidimensionnels du développement contemporain, la convergence entre développement territorial et développement durable suscite un intérêt croissant dans les sphères scientifiques et institutionnelles. Cet article propose une revue théorique approfondie de cette articulation, en clarifiant les définitions et fondements conceptuels des deux notions, puis en explorant leurs points de rencontre et leurs divergences. À partir d'un corpus de références académiques pluridisciplinaires, il met en évidence les complémentarités entre l'ancrage local, la mobilisation des ressources territoriales et les principes de soutenabilité globale. L'analyse souligne le rôle central des territoires comme espaces d'expérimentation et de coordination des transitions, ainsi que l'importance d'une gouvernance multi-niveau, inclusive et adaptative. Les dynamiques territoriales, lorsqu'elles s'adosent aux principes du développement durable, permettent de construire des trajectoires intégrées, équitables et résilientes. L'article ouvre enfin des perspectives de recherche autour de la mesure de ces trajectoires, des formes de gouvernance les plus efficaces, et des conditions de leur inscription dans une justice spatiale élargie.

**Mots- clés :** Développement territorial, développement durable, territorialisation, soutenabilité, acteurs territoriaux.

## **Abstract**

In response to the multidimensional challenges of contemporary development, the convergence between territorial development and sustainable development has gained increasing attention in both academic and institutional arenas. This article provides an in-depth theoretical review of this articulation by clarifying the definitions and conceptual foundations of both notions, and by exploring their convergences and divergences. Drawing on a multidisciplinary academic



Copyright © 2025 The Author(s). Published by IRAFEM.  
This work is licensed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

corpus, the study highlights the complementarities between local anchoring, the mobilization of territorial resources, and the principles of global sustainability. The analysis emphasizes the central role of territories as laboratories for experimentation and coordination of transitions, as well as the importance of inclusive, multi-level, and adaptive governance. When rooted in the principles of sustainable development, territorial dynamics enable the construction of integrated, equitable, and resilient trajectories. The article concludes by outlining research perspectives on the assessment of these trajectories, the most effective forms of governance, and the conditions required to ensure spatial justice

**Key words:** Territorial development, sustainable development, territorialization, sustainability, territorial actors.

---

## 1. Introduction

Face à la montée en complexité des enjeux liés à la durabilité, à la fragmentation territoriale et à la gouvernance, l'articulation entre développement territorial et développement durable s'affirme comme une exigence incontournable, tant sur le plan théorique que pratique. Le développement territorial s'est progressivement affirmé comme une réponse aux limites des approches descendantes, en valorisant les ressources endogènes, l'ancrage local, la mobilisation des acteurs et la construction de projets collectifs inscrits dans la spécificité des territoires (Colletis et Pecqueur, 2005 ; Pecqueur, 2000). Parallèlement, le développement durable, conceptualisé dans le sillage du rapport *Brundtland* (1987), propose une lecture transversale des enjeux de développement, fondée sur la recherche d'un équilibre entre efficacité économique, justice sociale et préservation des écosystèmes (Deisting et Paumard, 2012 ; Sachs, 1999).

Bien que leurs origines et leurs focales analytiques diffèrent, ces deux approches convergent sur plusieurs points : la prise en compte de la complexité des systèmes, l'exigence de gouvernance inclusive, l'attention portée aux temporalités longues et aux équilibres territoriaux. Toutefois, leur mise en relation soulève également des tensions, notamment en ce qui concerne les échelles d'intervention, la normativité des cadres conceptuels, ou encore les modalités de coordination entre acteurs (Duran et al., 2015 ; Zuindeau, 2007). Cet article se propose d'explorer les fondements et les implications de cette convergence en construction. Il s'appuie sur une revue théorique approfondie visant à :

1. Clarifier les définitions scientifiques et les ancrages conceptuels respectifs du développement territorial et du développement durable ;
2. Identifier les principaux points de convergence et de divergence entre ces deux cadres ;
3. Analyser les enjeux, les acteurs et les dynamiques à l'œuvre dans leur articulation.

En croisant les apports des sciences économiques, de la sociologie territoriale et de la théorie de la gouvernance, ce travail ambitionne de contribuer à une meilleure compréhension des

conditions dans lesquelles les territoires peuvent devenir les catalyseurs d'un développement soutenable, équitable et profondément ancré dans les spécificités locales.

## **2. Revue de littérature**

Dans un contexte marqué par l'accélération des transitions écologiques, la montée des inégalités socio-territoriales et les incertitudes liées à la mondialisation, les concepts de développement territorial et de développement durable occupent une place centrale dans les réflexions scientifiques et les politiques publiques contemporaines. Bien que porteurs de logiques propres, ces deux cadres théoriques ont progressivement convergé autour d'une volonté commune : penser un développement plus équitable, résilient et adapté aux spécificités des territoires.

Cette section propose d'analyser les fondements conceptuels et théoriques de cette articulation, en partant d'une clarification des définitions du développement territorial (2.1), puis en examinant les différentes approches théoriques qui en structurent l'analyse, notamment autour des notions de ressources, de gouvernance et d'ancrage multisectoriel. Dans un second temps, Cette section se propose d'analyser les principes constitutifs du développement durable (2.2), en retraçant sa genèse, ses piliers et son évolution institutionnelle. Enfin, une réflexion approfondie est engagée sur les points de convergence, de divergence et de complémentarité entre ces deux notions (2.3), dans une perspective d'intégration théorique et opérationnelle.

### **2.1. Le développement territorial**

Le concept de développement territorial a émergé dans les années 1980-1990 en réaction aux limites des approches sectorielles et centralisées du développement. Il s'inscrit dans une dynamique de revalorisation des ressources endogènes, des capacités locales et de l'ancrage spatial des activités économiques.

#### **2.1.1. Le développement territorial : définitions**

Le développement territorial est un champ multidisciplinaire qui analyse les dynamiques de croissance et de structuration des territoires. En effet, selon Pecqueur (2000), le développement territorial désigne un processus par lequel un territoire, entendu comme une construction à la fois matérielle, institutionnelle et symbolique, mobilise ses ressources spécifiques pour créer de la valeur économique, sociale et culturelle. Pour Gumuchian et al. (2003), le développement territorial renvoie à la capacité d'un territoire à construire un projet collectif, en s'appuyant sur les compétences locales, les savoir-faire et les potentialités de son environnement. Il ne s'agit pas uniquement d'un développement local, au sens géographique restreint, mais d'une dynamique systémique intégrant les interactions entre acteurs, ressources et institutions à différentes échelles.

Dans cette perspective, Benko et Lipietz (1992) soulignent que le développement territorial repose sur une reterritorialisation des logiques économiques, face à la mondialisation et à la déconnexion croissante entre les centres de décision et les territoires d'implantation. Ainsi, le

territoire devient alors un espace stratégique de régulation, capable de produire des formes spécifiques de coordination et d'innovation.

### 2.1.2. Les fondements conceptuels du développement territorial

Le développement territorial repose sur plusieurs approches conceptuelles, en conséquence, nombreuses réflexions ont été développées concevant ainsi un soubassement théorique varié (Colletis et Pecqueur, 2005 ; Gumuchian et al., 2003 ; Pasquier, 2012). En réponse à la nécessité de présenter aux lecteurs plus de détail, nous jugeons profitable de présenter brièvement le tableau n° 1, ci-dessous. Ce dernier expose les approches conceptuelles du développement territorial :

**Tableau 1 : Les approches conceptuelles du développement territorial**

Approches	Auteurs	Apports spécifiques
<b>Ressources territoriales</b>	(Lévy et Lussault, 2003) ; (Gumuchian et al. 2003)	« Cette approche considère la ressource comme une construction sociale, dont la valeur émerge de processus collectifs de mobilisation et de valorisation portés par les acteurs locaux, rompant ainsi avec une vision exogène et standardisée du développement. Le territoire est appréhendé comme une base d'analyse différenciée selon les échelles, intégrant ses spécificités historiques, sociales et économiques, afin de mieux saisir la complexité des dynamiques territoriales. »
<b>Gouvernance territoriale</b>	(Leloup, Moyart et Pecqueur, 2005) ; (Pasquier, 2012)	« Cette approche met en évidence l'importance des mécanismes de coordination multi-acteurs et multi-niveaux, en soulignant le rôle stratégique joué par les collectivités territoriales dans la structuration des dynamiques locales. Elle valorise également la coopération entre les différents échelons institutionnels, ainsi que la participation active des parties prenantes, en vue de concevoir des politiques publiques adaptées aux spécificités et aux besoins des territoires. »
<b>Approche multisectorielle</b>	(Benko et Pecqueur, 2001) ; (Colletis et Pecqueur, 2005)	« Cette approche propose une lecture transversale des enjeux territoriaux, en articulant les dimensions économique, culturelle, environnementale, urbanistique et de mobilité autour de trois axes fondamentaux : - <b>Un développement économique territorial</b> , centré sur la stimulation de la croissance locale à travers le soutien aux entreprises, la création d'emplois et la structuration des filières économiques. - <b>Une inclusion sociale renforcée</b> , visant la réduction des inégalités et l'amélioration des conditions de vie par des politiques en matière d'éducation, de santé, de logement et de participation citoyenne. - <b>Une durabilité environnementale intégrée</b> , reposant sur l'intégration systématique des enjeux écologiques dans les décisions territoriales, notamment à travers la gestion durable des ressources naturelles et la promotion des énergies renouvelables. »

**Source** : Élaboré par les auteurs

Pour résumer, le tableau 1 met en évidence la richesse conceptuelle du développement territorial, fondée sur plusieurs approches conceptuelles. Ces approches contribuent à une vision intégrée du développement, dans laquelle les dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles interagissent selon une logique systémique (Le Bail et al., 2023). Ainsi, cette complexité théorique et opérationnelle appelle désormais à approfondir les articulations possibles entre les fondements du développement territorial et les principes du développement durable (Zuindeau, 2007 ; Lardon et al., 2012), afin de mieux cerner les conditions d'émergence d'une véritable synergie entre ancrage territorial et soutenabilité.

## **2.2. Le développement durable**

Le développement durable s'est imposé, à partir des années 1980, comme une réponse critique aux limites du paradigme de croissance économique classique, en intégrant les dimensions environnementale, sociale et économique dans une perspective d'équilibre et de long terme (Nussbaum, 2011 ; Sachs, 2015).

### **2.2.1. Définitions**

Bien que le concept de développement durable ait émergé progressivement, sa véritable institutionnalisation s'est opérée avec la publication du rapport *Brundtland*<sup>1</sup> par la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* (1987)<sup>2</sup>, intitulé « *Notre avenir à tous* ». Ce document de référence définit le développement durable comme : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Dans ce sens, le rapport *Brundtland* met également en évidence deux concepts inhérents de la notion de développement durable. D'une part, le concept de besoins, qui met en avant la priorité à accorder aux nécessités fondamentales des populations les plus vulnérables. D'autre part, l'idée de limitations, qui rappelle que les capacités technologiques, économiques et organisationnelles actuelles restreignent la possibilité de répondre durablement à ces besoins (CMED, 1987). Par ailleurs, le rapport adopte une perspective qualitative du développement durable, structurée autour de quatre piliers essentiels : la prudence environnementale, l'équité sociale, l'efficacité économique et la gouvernance participative (Deisting et Paumard, 2012), constituant ainsi une grille d'analyse cohérente et intégrée des enjeux contemporains.

Dans cette optique, Boutaud (2005) estime que « *le développement durable apparaît ainsi dans le rapport Brundtland comme issu d'un processus négociation, une valeur nouvelle qui tente*

---

<sup>1</sup> Selon notre revue de littérature, le rapport *Brundtland* renvoie à l'ouvrage *Notre avenir à tous*, publié par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU). Il tire son appellation du nom de la présidente de cette commission, Gro Harlem Brundtland.

<sup>2</sup> La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) a été mise sur pied en 1983 en application de la résolution 38/161 adoptée à la 38ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Cette commission spéciale et indépendante était chargée d'examiner les problèmes environnementaux selon une perspective de coopération internationale. Elle fut présidée par l'ex-première ministre norvégienne, Gro Harlem Brundtland. Déposé au printemps 1987, son rapport se veut le fer de lance d'un programme global de changements à l'échelle mondiale dans le domaine de l'environnement.

*de concilier des points de vue et intérêts divergents sur les questions d'environnement et de développement* ». En d'autres termes, le développement durable implique également une transformation profonde des modes de production, de consommation et de gouvernance. Il renvoie à des principes éthiques tels que la solidarité intergénérationnelle, la responsabilité écologique, la participation citoyenne et l'équité sociale (Brodhag, 2003 ; Attfield, 2014). De ce point de vue, Pagni (2014) souligne que « *le caractère multidimensionnel du développement durable impose une prise en compte simultanée de :*

- *La temporalité (Vision à long terme) ;*
- *L'équilibre entre le global et le local ;*
- *La responsabilité écologique ;*
- *L'éthique sociale ;*
- *La croissance durable* ».

**Tableau 2 : Les principes fondamentaux du développement durable**

Caractéristiques	Points clés et implications
<b>Vision à long terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Équilibre intergénérationnel ;</i></li> <li>- <i>Approche anticipative ;</i></li> <li>- <i>Adaptation progressive ;</i></li> <li>- <i>Préservation des ressources et des écosystèmes.</i></li> </ul>
<b>Équilibre entre le global et le local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Interdépendance entre local et global ;</i></li> <li>- <i>Traitement global des problématiques ;</i></li> <li>- <i>Adaptation aux réalités locales ;</i></li> <li>- <i>Double dynamique d'action ;</i></li> <li>- <i>Gouvernance multi-niveau.</i></li> </ul>
<b>Responsabilité écologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Protection des écosystèmes ;</i></li> <li>- <i>Approche préventive ;</i></li> <li>- <i>Préservation des ressources naturelles ;</i></li> <li>- <i>Limites de la substituabilité technologique ;</i></li> <li>- <i>Reconnaissance des services rendus par la nature.</i></li> </ul>
<b>Éthique et justice sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Au-delà de la gestion des ressources ;</i></li> <li>- <i>Réflexion sur les choix de société ;</i></li> <li>- <i>Équité intra et intergénérationnelle ;</i></li> <li>- <i>Réduction des inégalités ;</i></li> <li>- <i>Prise en compte des valeurs collectives.</i></li> </ul>
<b>Croissance durable et intégrée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Conciliation entre économie et environnement ;</i></li> <li>- <i>Transformation des modes de production et de consommation ;</i></li> <li>- <i>Intégration des trois dimensions du développement durable ;</i></li> <li>- <i>Dépassement de la vision de « l'homo economicus » ;</i></li> <li>- <i>Respect des générations futures.</i></li> </ul>

**Source :** Élaboré par les auteurs

D'un autre côté, l'analyse des principes du développement durable révèle une forte interconnexion entre ses dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles (Guay, 2004). Loin de constituer un simple cadre théorique, cette approche systémique ambitionne une transformation en profondeur des modes de production, de

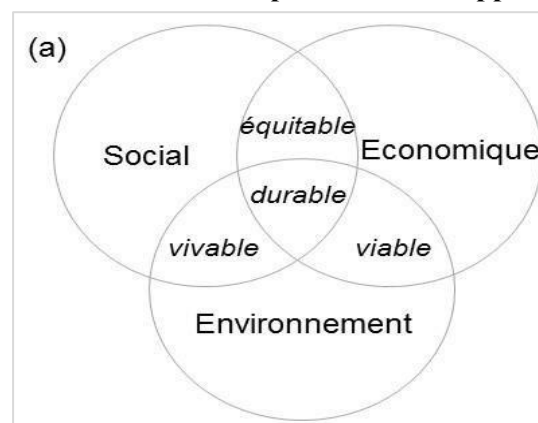
consommation et de gouvernance, en posant les fondements d'un nouveau modèle de développement plus équitable, inclusif et respectueux des limites planétaires (Gendron, 2006). Dans cette perspective, le tableau n° 2 vise à offrir une lecture synthétique des principes fondamentaux du développement durable. Il en expose les éléments structurants tout en mettant en évidence les implications conceptuelles et opérationnelles qui en découlent, afin de faciliter la compréhension des fondements sur lesquels repose cette notion. Dès lors, le concept de développement durable requiert une analyse approfondie de sa genèse et de son évolution, tant sur le plan théorique qu'institutionnel. Dans le cadre de ce travail de recherche, il apparaît essentiel de reconsidérer les conditions historiques et les processus ayant conduit à sa formalisation progressive.

### 2.2.2. Les piliers du développement durable

La littérature identifie généralement trois piliers fondamentaux du développement durable : l'économie, le social et l'environnement (Barbier, 1987 ; Dobson, 1996). À ces trois dimensions s'ajoutent parfois des dimensions transversales, comme la gouvernance ou la culture, soulignant la complexité croissante du cadre d'analyse (Pascual Espuny, 2010 ; Mpinda, 2017). En effet, selon L'Huillier (2003) « *La théorie des trois piliers exprime l'idée que pour que le développement soit durable, il faut progresser ensemble ses trois composantes principales (l'économique, l'environnement et le social) de telle manière qu'elles se potentialisent réciproquement* ». Autrement dit, le développement durable suppose la recherche d'un équilibre harmonieux entre ses trois dimensions constitutives — économique, sociale et environnementale — souvent représentées par des cercles entrelacés, dont l'intersection symbolise leur zone de convergence.

On en conclut que, l'articulation de ces trois piliers permet de concevoir un développement qui ne sacrifie ni la prospérité économique, ni la cohésion sociale, ni la protection de l'environnement, garantissant ainsi un avenir durable pour les générations présentes et futures (Zuindeau 2010). Dans cette logique interprétative, la figure n° 1 propose une modélisation des trois piliers du développement durable, fondée sur les travaux de Passet (1996), mettant en évidence l'interdépendance entre les sphères économique, sociale et environnementale.

**Figure 1 : La théorie des trois piliers du développement durable**



Source : Adaptée de Passet (1996)

Ainsi, cette figure des cercles imbriqués de Passet (1996) – où l'économie est incluse dans le social, lui-même inscrit dans l'environnement – illustre l'interdépendance structurelle de ces piliers et la nécessité de leur intégration dans toute démarche de développement. Comme nous le verrons dans les sections suivantes, le développement durable tend à se territorialiser de plus en plus, à mesure que les collectivités locales s'affirment comme des acteurs centraux de sa mise en œuvre (Zuindeau, 2010, Dussaux, 2019). De cette manière, ce processus rend d'autant plus nécessaire l'articulation entre les fondements du développement durable et ceux du développement territorial, afin de concevoir des trajectoires soutenables, adaptées aux réalités des territoires (Perreau et al., 2021).

### **2.3. Articulation entre développement territorial et développement durable**

Après avoir exploré les fondements théoriques du développement territorial et du développement durable, cette section se propose d'approfondir les conditions concrètes de leur articulation. Si la convergence de ces deux cadres ouvre la voie à une transformation en profondeur des modèles de développement, elle soulève également des enjeux stratégiques, politiques et institutionnels qui méritent une analyse rigoureuse.

Cette section s'articule autour de trois axes complémentaires. Elle commence par identifier les enjeux critiques de cette convergence, en mettant en lumière les défis liés à la transformation des modèles dominants (2.3.1). Elle s'intéresse ensuite à la gouvernance multi-niveau et aux acteurs impliqués, en soulignant la diversité des parties prenantes et la nécessité de leur coordination (2.3.2). Enfin, elle analyse les dynamiques territoriales émergentes au service de la durabilité, en valorisant le rôle des territoires comme laboratoires d'expérimentation, de résilience et d'innovation (2.3.3).

#### **2.3.1. Enjeux de l'articulation : vers une transformation des modèles de développement**

L'articulation entre développement territorial et développement durable soulève des enjeux multiples, à la fois stratégiques, institutionnels, socio-environnementaux et économiques (Smith, 2003 ; Brenner, 2004). En ce sens, l'articulation des deux concepts permet de penser un renouvellement des modèles de développement, fondé sur une vision plus équitable, résiliente et territorialisée des trajectoires de croissance. Le premier enjeu réside dans la nécessité de concilier les contraintes globales liées à la transition écologique (réchauffement climatique, perte de biodiversité, raréfaction des ressources) avec les besoins et capacités spécifiques des territoires (Zuindeau, 2007 ; Lajarthe, 2012). Il s'agit d'éviter les effets de standardisation descendante en adaptant les politiques de durabilité aux contextes territoriaux.

Un second enjeu tient à la construction d'une gouvernance intégrée, qui dépasse les cloisonnements sectoriels et favorise une coordination entre les différents niveaux d'action (local, régional, national, supranational). La durabilité appelle une gestion transversale des politiques publiques, articulant urbanisme, mobilité, énergie, inclusion sociale, agriculture et biodiversité (Duran et al., 2015 ; Vanier, 2008). Cette intégration repose sur une volonté politique, des mécanismes de concertation et une capacité à développer des outils d'aide à la

décision territorialisés. Enfin, l'articulation entre les deux approches offre également une réponse pertinente aux crises systémiques contemporaines – climatiques, sanitaires, énergétiques, sociales – en promouvant des logiques de résilience territoriale (Reed et al., 2010). Cette dernière se définit comme la capacité des territoires à absorber les chocs, à s'adapter, et à se transformer face aux perturbations. De la sorte, en combinant les ressources endogènes avec les principes du développement durable, les territoires peuvent construire des trajectoires plus robustes, capables d'affronter l'incertitude tout en maintenant la cohésion sociale, la viabilité écologique et la vitalité économique (Jeanneaux et al., 2018).

### **2.3.2. Acteurs et gouvernance multi-niveaux**

L'articulation entre développement territorial et développement durable repose sur l'intervention coordonnée d'une multitude d'acteurs, aux intérêts, aux compétences et aux échelles d'action variées (Lévesque, 2013 ; Grashuis et Su, 2019). De ce fait, cette diversité d'acteurs inclut les collectivités territoriales, les services de l'État, les entreprises, les coopératives, les associations, les citoyens, ainsi que les organisations internationales ou interrégionales. Chacun de ces acteurs joue un rôle structurant dans la définition des priorités, la mise en œuvre des stratégies, et la gouvernance des projets territoriaux (Musson et Rousselière, 2018 ; Pecqueur, 2000).

De même, les collectivités locales, en particulier, apparaissent comme des acteurs clés de cette articulation. En tant que niveau de proximité, elles disposent d'une connaissance fine du territoire, d'un pouvoir d'initiative en matière d'aménagement, d'environnement, de développement économique et social. Leur action est d'autant plus stratégique qu'elles sont au croisement des attentes citoyennes, des dynamiques économiques locales et des cadres normatifs supranationaux (Pasquier, 2012).

Notons au passage qu'il est propice de dénoter notre supposition que la complexité des enjeux liés à la durabilité impose une transformation des modes de gouvernance vers des formes plus inclusives, collaboratives et adaptatives. De ce point de vue, la gouvernance territoriale, dans ce contexte, désigne les modalités de coordination entre les différents acteurs publics et privés, en vue de construire une vision partagée du développement, en assurant la cohérence entre les politiques sectorielles et les spécificités territoriales (Lajarthe, 2012 ; Vanier, 2008). À ce titre, cette gouvernance s'organise selon une logique multi-niveau, qui articule plusieurs échelles institutionnelles – du local à l'europpéen – dans un souci de subsidiarité, d'efficacité et de complémentarité. Le niveau local joue un rôle d'impulsion, d'innovation et d'expérimentation, tandis que les échelons régionaux, nationaux et internationaux assurent l'encadrement, le financement, et l'harmonisation stratégique (Hooghe et Marks, 2001).

Suivant cette analyse, il parvient à dégager que l'une des exigences majeures d'un développement territorial durable réside dans l'implication active des citoyens et des parties prenantes dans les processus décisionnels. Il ne s'agit plus seulement de planifier pour les territoires, mais de construire avec les territoires, en mobilisant les compétences locales, les savoirs d'usage et les initiatives citoyennes. Cette approche s'inscrit dans une perspective de

démocratie participative et délibérative, où la légitimité des décisions repose sur la transparence, l'inclusion et la co-construction (Blondiaux et Sintomer, 2002). Au final, cette dynamique ouvre la voie à des formes renouvelées de gouvernance territoriale durable, centrées sur la capacitation des acteurs, l'apprentissage collectif, et l'innovation institutionnelle. Elle suppose également une reconnaissance du rôle des acteurs informels, de l'économie sociale et solidaire, et des initiatives locales comme leviers de transformation.

### **2.3.3. Dynamiques territoriales au service de la durabilité**

Les territoires ne sont pas de simples réceptacles des politiques publiques : ils constituent de véritables espaces d'innovation dans la mise en œuvre du développement durable. Grâce à leur capacité d'adaptation, leur proximité avec les populations, et leur ancrage dans les réalités locales, ils peuvent expérimenter des solutions originales pour répondre aux défis écologiques, sociaux et économiques contemporains (Gibbs et Krueger, 2007). Dans ce sens, ces initiatives territoriales traduisent une volonté de repenser les modes de production, de consommation et de gouvernance à l'échelle locale, en tenant compte des spécificités géographiques, culturelles et socio-économiques. Elles illustrent la capacité des territoires à anticiper les transitions, à mobiliser des ressources endogènes, et à fédérer des acteurs hétérogènes autour de projets à visée systémique (Jeanneaux, Capitaine et Mauclair, 2018 ; Castilla-Polo et al., 2017).

En outre, ces dynamiques territoriales participent pleinement à l'opérationnalisation des transitions vers un modèle de développement plus soutenable. Elles permettent d'articuler les enjeux de réduction des inégalités sociales, de résilience environnementale, de relocalisation de l'économie et de valorisation du patrimoine local. Cette approche intégrée favorise la création de synergies entre les politiques publiques (transport, logement, énergie, urbanisme, agriculture) et renforce la cohérence des actions territoriales (Govindan et al., 2021). Dans ce cadre de réflexion, les territoires jouent un rôle d'interface entre les cadres internationaux de durabilité – tels que les Objectifs de développement durable (ODD) – et les réalités de terrain (Alaimo et Maggino, 2020).

Toutefois, la mise en œuvre de trajectoires territoriales durables repose sur une capacité à combiner innovation, coopération et gouvernance adaptative. Il s'agit de dépasser les approches sectorielles et cloisonnées pour adopter des démarches transversales, fondées sur l'intelligence collective, la mutualisation des ressources et l'apprentissage partagé (Moulaert, 2013). Dans cette optique, les territoires peuvent devenir des catalyseurs de durabilité, à condition d'articuler leurs stratégies à des diagnostics partagés, à une participation active des acteurs et à des mécanismes d'évaluation continue (Marcis et al., 2019). Bref, les dynamiques territoriales doivent également être pensées dans une perspective de justice spatiale, en veillant à ne pas reproduire les inégalités d'accès aux ressources, aux services et aux opportunités. C'est à cette condition que le territoire peut pleinement contribuer à la durabilité, non pas comme simple cadre d'action, mais comme acteur à part entière d'un projet sociétal plus juste, plus résilient et plus soutenable (Colletis et Pecqueur, 2005).

Pour résumer, au regard des analyses développées dans cette section, il apparaît pertinent de proposer une lecture synthétique des principaux enseignements liés à l’articulation entre développement territorial et développement durable. Le tableau n° 3 ci-dessous récapitule les enjeux identifiés, les configurations d’acteurs impliquées et les dynamiques territoriales observables, tout en mettant en lumière les implications pratiques pour les territoires. Cette grille de lecture vise à structurer la réflexion autour des conditions de mise en œuvre d’un développement durable ancré dans les réalités territoriales.

**Tableau 3 : Articulation entre développement territorial et développement durable : enjeux, acteurs et dynamiques**

<b>Axes d’analyse</b>	<b>Principaux constats</b>	<b>Implications pour les territoires</b>
<b>Enjeux de l’articulation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nécessité de renouveler les modèles de développement ;</i></li> <li>- <i>Intégration des contraintes écologiques aux réalités locales ;</i></li> <li>- <i>Vision plus équitable et territorialisée.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Adaptation des politiques de durabilité aux contextes spécifiques ;</i></li> <li>- <i>Appropriation locale des trajectoires de transition.</i></li> </ul>
<b>Acteurs et gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Multiplicité d’acteurs impliqués à différentes échelles ;</i></li> <li>- <i>Importance de la gouvernance collaborative et multi-niveaux.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Renforcement des capacités locales ;</i></li> <li>- <i>Participation citoyenne et co-construction des projets.</i></li> </ul>
<b>Dynamiques territoriales de durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Rôle des territoires comme catalyseurs de durabilité ;</i></li> <li>- <i>Déploiement de solutions innovantes à l’échelle locale ;</i></li> <li>- <i>Importance de la résilience territoriale.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Valorisation des ressources endogènes ;</i></li> <li>- <i>Intelligence collective et gouvernance adaptative ;</i></li> <li>- <i>Justice spatiale comme horizon.</i></li> </ul>

**Source :** Élaboré par les auteurs

Ce tableau récapitulatif met en évidence la richesse et la complexité des interactions entre les logiques de durabilité et les dynamiques territoriales. Il souligne que la mise en œuvre concrète du développement durable passe inévitablement par une lecture contextualisée, fondée sur la diversité des territoires, la coopération multi-acteurs et l’intégration des enjeux globaux dans des projets locaux. Ainsi, l’analyse approfondie des enjeux, des acteurs et des dynamiques à l’œuvre dans l’articulation entre développement territorial et développement durable met en lumière la richesse de leurs points de convergence. De ce fait, cette convergence ne relève pas d’une simple superposition de logiques, mais s’inscrit dans un processus de recomposition des modèles de développement, fondé sur la valorisation des ressources endogènes, la coordination multi-niveaux et l’expérimentation territoriale (Pecqueur, 2000 ; Colletis et Pecqueur, 2005).

Cependant, cette articulation reste soumise à plusieurs défis : hétérogénéité des contextes territoriaux, asymétrie des capacités d’action, ou encore tensions entre injonctions globales et logiques locales (Mancebo, 2011 ; Vanier, 2008). Il importe donc, dans les développements qui suivent, d’y revenir de manière approfondie sur les apports théoriques majeurs de cette mise en relation, tout en ouvrant la réflexion sur les conditions politiques, institutionnelles et

scientifiques nécessaires à une synergie féconde entre développement territorial et développement durable.

### **3. Le territoire, levier du développement durable**

L'approche territoriale constitue une dimension incontournable du développement durable, en mettant l'accent sur l'adaptation locale des stratégies et la mobilisation des acteurs à différentes échelles. En valorisant la diversité des territoires et en favorisant une gouvernance participative, cette approche permet de mieux intégrer les spécificités écologiques, économiques et sociales dans les politiques de durabilité (Hamdouch et Zuindeau, 2010).

#### **3.1.1. Une finalité commune : répondre aux défis du développement**

Malgré des trajectoires historiques et des ancrages théoriques distincts, les concepts de développement territorial et de développement durable partagent une ambition commune : celle de proposer des alternatives crédibles aux modèles de croissance traditionnels, en intégrant des dimensions jusque-là marginalisées – sociales, environnementales et territoriales (Sachs, 1999). En effet, ces deux cadres de réflexions s'inscrivent comme des référentiels à la fois normatifs et analytiques, offrant des outils conceptuels pertinents pour appréhender la complexité croissante des dynamiques de développement dans un contexte globalisé, marqué par la fragmentation des territoires et les limites écologiques, économiques et sociales (Leloup et al., 2005).

D'une part, le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il repose sur trois piliers fondamentaux : l'économique, le social et l'environnemental (Fikri et Rhalma, 2023). Cette approche vise à concilier croissance économique, équité sociale et préservation des ressources naturelles à l'échelle globale. D'autre part, le développement territorial s'intéresse à la valorisation des spécificités d'un territoire en vue d'améliorer son attractivité, sa compétitivité et la qualité de vie de ses habitants. Il met l'accent sur la mobilisation des ressources locales, le capital social et les dynamiques économiques endogènes (Angeon et al., 2006). Cette approche territoriale repose sur la gouvernance locale et l'implication des parties prenantes.

Leur principal point de convergence réside dans une approche intégrée et systémique du développement. Le développement territorial, en valorisant la mobilisation des ressources endogènes, la gouvernance partagée et la co-construction d'un projet collectif, s'inscrit dans une logique étroitement liée aux fondements du développement durable. Celui-ci repose sur des principes structurants tels que la solidarité, la participation, la transversalité des actions publiques et la préservation des équilibres écologiques (Lafferty, 1996 ; Gumuchian et al., 2003). Ainsi, les deux notions aspirent à promouvoir des trajectoires de développement inclusives, équitables et résilientes, adaptées aux spécificités des territoires (Stiglitz et al., 2009).

### **3.1.2. Complémentarité des échelles et ancrage local de la durabilité**

Un autre terrain de convergence réside dans le rôle stratégique du territoire comme échelle pertinente de coordination des politiques de développement. Le développement durable, souvent formulé à l'échelle globale (Agenda 2030, ODD), ne peut produire d'effets concrets qu'à travers sa traduction locale, via des projets adaptés aux contextes territoriaux (Bass et Dalal-Clayton, 2002). De ce point de vue, le développement territorial offre un levier opérationnel indispensable à la mise en œuvre de la durabilité, en permettant l'appropriation des objectifs globaux par les acteurs locaux et en assurant leur cohérence avec les réalités spécifiques de chaque territoire (Pecqueur, 2000 ; Colletis et Pecqueur, 2005).

Dans ce sens, cette territorialisation du développement durable traduit un renversement paradigmatique : au lieu d'imposer des modèles homogènes, il s'agit de construire des solutions contextualisées, coconstruites avec les parties prenantes, et capables de produire de la valeur sociale, économique et environnementale à l'échelle locale (Zuindeau, 2007). D'un autre côté, l'approche territoriale insiste sur la nécessité d'intégrer le contexte territorial dans l'élaboration des politiques de développement durable. Cette intégration repose sur plusieurs dimensions :

- La prise en compte des spécificités locales, telles que la diversité des écosystèmes, des modes de production et des cultures locales (Laganier et al., 2002).
- L'adaptation des politiques de transition écologique aux dynamiques régionales, notamment en matière d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles (Hamdouch et Depret, 2010).
- Le développement d'initiatives locales, telles que les circuits courts, les énergies renouvelables locales et l'économie circulaire (Zuindeau, 2010).

Ainsi, l'articulation entre planification stratégique et intelligence territoriale devient dès lors centrale dans la conduite de projets soutenables (Jeanneaux et al., 2018). Le territoire devient ainsi un levier stratégique pour articuler les enjeux globaux et locaux du développement durable, en favorisant une approche différenciée et contextualisée (Theys, 2002).

### **3.1.3. Les principales distinctions entre le DD et le DT**

Le développement durable, en tant que concept globalisé, peut apparaître comme trop normatif, lorsqu'il est décliné sans véritable ancrage territorial. Il repose sur des objectifs universels parfois déconnectés des spécificités locales, ce qui limite sa capacité à saisir la diversité des trajectoires de développement (Mancebo, 2011 ; Duran et al., 2015). À l'inverse, le développement territorial, centré sur l'endogénéité, l'innovation contextuelle et la valorisation des ressources locales, peut peiner à intégrer systématiquement les impératifs environnementaux globaux dans ses logiques d'action (Vanier, 2008). De plus, les temporalités des deux concepts peuvent diverger : alors que le développement durable s'inscrit dans le long terme, la logique de projet territorial se déploie souvent sur des cycles politiques plus courts, soumis à des contraintes de financements, de gouvernance ou d'urgence socio-économique (Harrison et Growe, 2014).

Afin d’apporter un éclairage approfondi, il semble pertinent de présenter le tableau n° 4 ci-dessous. Ce dernier propose une lecture comparative des principales distinctions entre les deux concepts, en en soulignant les spécificités théoriques et opérationnelles.

**Tableau 4 : Les principales distinctions entre le (DD) et le (DT)**

Aspect	Développement Durable (DD)	Développement Territorial (DT)
<b>Portée</b>	- Globale, intégrant des objectifs universels	- Locale, adaptée aux spécificités des territoires
<b>Objectifs</b>	- Conciliation des enjeux économiques, sociaux et environnementaux	- Valorisation des ressources locales et dynamiques territoriales
<b>Stratégie</b>	- Approche systémique, multisectorielle	- Approche contextuelle et participative
<b>Acteurs clés</b>	- Gouvernements, organisations internationales, société civile	- Collectivités locales, entreprises, associations et citoyens
<b>Problématique de gouvernance</b>	- Basée sur des cadres internationaux	- Impliquant une gouvernance locale et des partenariats territoriaux

**Source :** Élaboré par les auteurs

En somme, bien que distincts, ces deux concepts sont complémentaires. Le développement durable fournit le cadre global, tandis que le développement territorial assure une mise en œuvre adaptée aux contextes locaux (Laganier et Villalba, 2002).

### 3.1.4. Vers une approche intégrée

Ces distinctions, loin d’être contradictoires, peuvent au contraire nourrir une hybridation féconde des cadres théoriques et opérationnels. Le développement territorial, en s’ouvrant aux impératifs de durabilité, peut enrichir ses pratiques d’évaluation, intégrer davantage les externalités environnementales, et élargir sa vision de la performance territoriale (Lajarthe, 2012). En revanche, le développement durable, en intégrant les logiques d’ancrage, de gouvernance locale et de mobilisation collective, gagne en efficacité et en légitimité dans sa mise en œuvre (Musson et Rousselière, 2018). En définitive, penser l’articulation entre développement territorial et développement durable exige une lecture transversale et dynamique, capable de dépasser les cloisonnements disciplinaires. Cela suppose également une reconnaissance de la diversité des territoires, de leurs trajectoires historiques, et de leur capacité d’innovation sociale, économique et écologique. Ainsi, cette articulation théorique prépare ainsi le terrain pour une analyse approfondie des enjeux, des acteurs et des dynamiques concrètes, que nous développerons dans la section suivante.

## 4. Conclusion et perspective

L’articulation entre développement territorial et développement durable constitue aujourd’hui une orientation incontournable face aux limites des modèles traditionnels de croissance. Ces

deux cadres conceptuels, bien que distincts dans leurs origines et leurs priorités, convergent vers une même ambition : penser un développement plus équitable, plus résilient et plus enraciné dans les réalités locales (Pecqueur, 2000 ; Sachs, 1999). La présente revue théorique a permis de mettre en évidence les complémentarités et les contractions qui traversent cette convergence, en éclairant les dimensions conceptuelles, les enjeux stratégiques, les configurations d'acteurs et les dynamiques opérationnelles à l'œuvre.

D'un côté, le développement territorial s'impose comme un levier d'innovation, de mobilisation collective et d'ancrage des projets dans les spécificités socioculturelles des territoires (Leloup, Moyart et Pecqueur, 2005 ; Colletis et Pecqueur, 2005). De l'autre, le développement durable propose un cadre normatif global structuré autour de principes de solidarité intergénérationnelle, de soutenabilité écologique et d'équité sociale (Brundtland, 1987 ; Lafferty, 1996). Dans cette optique, la rencontre de ces deux logiques rend possible la construction de trajectoires localisées de durabilité, à condition d'en assurer la cohérence, la participation des acteurs, et l'adaptabilité institutionnelle (Gibbs et Krueger, 2007 ; Pasquier, 2012).

En ce sens, les territoires apparaissent comme des vecteurs de territorialisation de la durabilité : ils traduisent les objectifs globaux en stratégies concrètes, adaptent les politiques aux réalités de terrain, et favorisent l'émergence de solutions innovantes pour répondre aux défis sociaux et environnementaux (Alaimo et Maggino, 2020 ; Jeanneaux, Capitaine et Mauclair, 2018). De ce fait, cette capacité repose toutefois sur des conditions structurelles, telles qu'une gouvernance multi-niveaux efficace, une implication active des parties prenantes, et des dispositifs d'évaluation continue (Hooghe et Marks, 2001 ; Marcis et al., 2019).

D'un autre côté, la mise en synergie des deux cadres ouvre ainsi des perspectives prometteuses, mais soulève également des enjeux critiques. Parmi eux : la nécessité d'éviter les risques d'instrumentalisation technocratique du développement durable, de renforcer les capacités locales d'action, et de garantir une justice spatiale dans la répartition des ressources et des opportunités (Zuindeau, 2007 ; Mancebo, 2011). Enfin, plusieurs pistes de recherche méritent d'être approfondies :

- Comment évaluer l'impact réel des politiques territoriales de durabilité ?
- Quelles formes de gouvernance participative sont les plus propices à l'ancrage de la durabilité dans les territoires ?
- Quels indicateurs permettent de capter les synergies – ou les tensions – entre logiques territoriales et impératifs globaux ?

Autant de questions qui invitent à croiser les approches théoriques, à affiner les outils méthodologiques, et à renouveler le dialogue entre sciences et action publique (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009 ; Musson et Rousselière, 2018).

## 5. Références bibliographiques

- Alaimo, K., & Maggino, F. (2020). *Measuring Social Progress: An Introduction*. Springer.
- Angeon, V., Caron, P., & Lardon, S. (2006). *Dynamiques spatiales et développement territorial: interactions entre acteurs et territoires*. *Norois*, 199(4), 7-22.
- Attfield, R. (2014). *Environmental Ethics: An Overview for the Twenty-First Century* (2e éd.). Cambridge: Polity Press.
- Barbier, E. B. (1987). *The Concept of Sustainable Economic Development*. *Environmental Conservation*, 14(2), 101-110.
- Bass, S., & Dalal-Clayton, B. (2002). *Sustainable Development Strategies: A Resource Book*. London: Earthscan.
- Benko, G., & Lipietz, A. (1992). *Les régions qui gagnent: districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Benko, G., & Pecqueur, B. (2001). *La nouvelle économie mondiale: les théories à l'épreuve des faits*. Paris: Descartes & Cie.
- Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). *L'impératif délibératif*. *Politix*, 15(57), 17-35.
- Boutaud, A. (2005). *Le développement durable: penser le changement ou changer le pansement?.* Paris: L'Harmattan.
- Brenner, N. (2004). *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford: Oxford University Press.
- Brodhag, C. (2003). *Le développement durable: dix ans après Rio*. *Futuribles*, 291, 29-49.
- Castilla-Polo, F., Gallardo-Vázquez, D., & Sánchez-Hernández, M. I. (2017). *Assessing the Influence of Social Responsibility on Reputation: An Empirical Case-Study in Agricultural Cooperatives in Spain*. *Journal of Agricultural & Environmental Ethics*, 30(1), 99-120.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED). (1987). *Notre avenir à tous*. Montréal: Éditions du Fleuve.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005). *Les bases territoriales de la richesse*. *Géographie, Économie, Société*, 7(1), 47-67.
- Deisting, F., & Paumard, V. (2012). *Les quatre piliers du développement durable: un guide pour une entreprise responsable*. Paris: Dunod.
- Delchet, M. (2006). *Le développement durable: origines, principes et enjeux*. Paris: Ellipses.
- Dobson, A. (1996). *Environmental Sustainabilities: An Analysis and a Typology*. *Environmental Politics*, 5(3), 401-428.

- Duran, M., Gogan, L. M., Artene, A., & Duran, V. (2015). *The Components of Sustainable Development - A Possible Approach*. *Procedia Economics and Finance*, 26, 806-811.
- Dussaux, D. (2019). *The Joint Effects of Energy Prices and Carbon Taxes on Environmental and Economic Performance: Evidence from the French Manufacturing Sector*. OECD Environment Working Papers, No. 151.
- Essabri, A. (2017). *Le développement durable: genèse et évolution d'un concept*. *Revue Marocaine des Sciences Politiques et Sociales*, 3, 45-60.
- Fikri, A., & Rhalma, M. (2023). *Le développement durable: concepts et enjeux*. Rabat: Éditions Universitaires du Maroc.
- Gendron, C. (2006). *Le développement durable comme compromis: la modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Geissdoerfer, M., Savaget, P., Bocken, N. M. P., & Hultink, E. J. (2017). *The Circular Economy – A New Sustainability Paradigm?* *Journal of Cleaner Production*, 143, 757-768.
- Gibbs, D., & Krueger, R. (2007). *The Sustainable Development Paradox: Urban Political Economy in the United States and Europe*. New York: Guilford Press.
- Govindan, K., Khodaverdi, R., & Jafarian, A. (2021). *A Fuzzy Multi Criteria Approach for Measuring Sustainability Performance of a Supplier Based on Triple Bottom Line Approach*. *Journal of Cleaner Production*, 47, 345-354.
- Grashuis, J., & Su, Y. (2019). *A Review of the Empirical Literature on Farmer Cooperatives: Performance, Ownership and Governance, Finance, and Member Attitude*. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 90(1), 77-102.
- Guay, J. H. (2004). *Les fondements du développement durable*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Gumuchian, H., Grasset, E., & Vanier, M. (2003). *Territoires en action: une nouvelle approche du développement territorial*. Paris: L'Aube.
- Hamdouch, A., & Depret, M.-H. (2010). *Les éco-cités entre "greening" et "branding": une analyse comparative des stratégies urbaines durables en Europe*. *Management & Avenir*, 34(4),
- Hamdouch, A., & Zuindeau, B. (2010). *Sustainable development policies and the governance of territories: an overview*. *European Planning Studies*, 18(3), 393–403.
- Harrison, J., & Growe, A. (2014). *From places to flows? Planning for the new 'regional world' in Germany*. *European Urban and Regional Studies*, 21(1), 21–41.

- Hooghe, L., & Marks, G. (2001). *Multi-level Governance and European Integration*. Lanham: Rowman & Littlefield.
- Jeanneaux, P., Capitaine, M., & Mauclair, C. (2018). *Dynamiques territoriales et durabilité: une lecture croisée des enjeux pour l'agriculture et les territoires*. *Innovations Agronomiques*, 71, 15–30.
- Lafferty, W. M. (1996). *The politics of sustainable development: global norms for national implementation*. *Environmental Politics*, 5(2), 185–208.
- Laganier, R., Villalba, B., & Zuideau, B. (2002). *Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire*. *Développement Durable et Territoires*, Dossier 1.
- Lajarthe, F. (2012). *Politiques territoriales de développement durable et instruments de planification: entre intégration sectorielle et recomposition territoriale*. *Développement Durable et Territoires*, 3(3).
- Latouche, S. (2003). *Petit traité de la décroissance sereine*. Paris: Mille et Une Nuits.
- Lévesque, B. (2013). *La gouvernance des territoires à l'ère de la mondialisation*. Québec: PUQ.
- Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2005). *Entre coordination et territoire: une lecture réticulaire du développement territorial*. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 411–430.
- Le Bail, J.-M., Cayla, M., & Martinez, P. (2023). *Vers un développement territorial intégré et durable*. Paris: Presses Universitaires.
- L'Huillier, B. M. (2003). *La performance globale de l'entreprise: une approche multidimensionnelle*. *Revue Française de Gestion*, 29(146), 107–126.
- Mancebo, F. (2010). *Le développement durable*. Paris: Armand Colin.
- Mancebo, F. (2011). *Sustainable development as a territorial approach*. *S.A.P.I.EN.S*, 4(1).
- Marcis, J., Pinheiro de Lima, E., & Gouvêa da Costa, S. E. (2019). *Sustainable supply chain management and dynamic capabilities: A systematic literature review*. *Journal of Cleaner Production*, 212, 1082–1098.
- Marhold, H., Baier, W., & Rihoux, B. (2009). *Vers un développement durable: regards croisés sur les expériences nationales et internationales*. Bruxelles: P.I.E. Peter Lang.
- Moulaert, F. (2013). *Territoires en gouvernance: innovation sociale et gouvernance participative*. Paris: Éditions de l'Aube.
- Mpinda, J. P. (2017). *Le développement durable entre science et idéologie*. *Revue Congolaise de Gestion*, 20, 41–57.

- Musson, G., & Rousselière, D. (2018). *Coopératives et développement durable: entre valeurs partagées et performance collective*. Revue internationale de l'économie sociale, RECMA, 348, 50–65.
- Nussbaum, M. (2011). *Creating Capabilities: The Human Development Approach*. Cambridge: Harvard University Press.
- Pagni, C. (2014). *L'approche territoriale du développement durable: fondements et perspectives*. Économie Rurale, 341, 5–20.
- Pasquier, R. (2012). *La capacité politique des régions*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Passet, R. (1996). *L'économie et le vivant*. Paris: Éditions Payot.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement territorial: une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud*. Autrepart, 14, 89–104.
- Perreau, L., Lardon, S., & Vanier, M. (2021). *La transition écologique des territoires: expériences, controverses et perspectives*. Clermont-Ferrand: Presses Universitaires Blaise Pascal.
- Romerio, F., & Zarin-Nejadan, M. (1997). *Économie et environnement: analyses et outils*. Paris: Economica.
- Sachs, I. (1999). *Éco-développement: stratégie pour l'Amérique latine*. Paris: Éditions ouvrières.
- Sachs, J. D. (2015). *The Age of Sustainable Development*. New York: Columbia University Press.
- Smith, A. (2003). *Transforming technological regimes for sustainable development: A role for alternative technology niches?*. Science and Public Policy, 30(2), 127–135.
- Stiglitz, J. E., Sen, A., & Fitoussi, J.-P. (2009). *Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*. Paris: INSEE.
- Theys, J. (2002). *L'approche territoriale du développement durable: condition d'un renouvellement des politiques de développement?*. Développement Durable et Territoires, Dossier 1.
- Vanier, M. (2008). *Le pouvoir des territoires*. Paris: Anthropos.
- Zuindeau, B. (2007). *Territoire et développement durable: une approche par les capacités*. Développement Durable et Territoires, 1(1).
- Zuindeau, B. (2010). *Le développement durable à l'épreuve du territoire*. Paris: L'Harmattan.